Lac-Saguay
(Nom de la municipalité)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, <u>Richard Gagnon</u>
Directeur - général de la susdite
nunicipalité, qu'il y aura séance <u>régulière</u> du Conseil <u>municipal</u>
<u>Le Lundi 4 juin</u> 20 18 à <u>19:30</u> heures au
257A, Route 117
Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation
nineure suivant: DM 2018-05-01
Nature et effets: Porter la marge de recul latérale droite de 6mètre
à 5,61 mètre et la marge de reculelatérale gauche de
1 mètre pour le bâtiment accsssoire à 0,66 mètre.
dentification du site concerné :
Francie Papineau
506 des fondateurs
lot 68B-6 Rang 7 Loranger (5 809 082)
out intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.
DONNÉ à <u>Lac-Saguay</u> ce <u>17e</u> jour de mai
deux mille dix huit
Signature
o 265-B-NCR (FLA-217) ormules Municipales et Commerciales Inc., Farnham (Québec)